

## **SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (SCP)**

### **ACTIVITE 2009**

#### **1 - MISSION « MOYENS INTERNES »**

##### **1.1 - Programme « Bâtiments du Pays »**

###### **Dépenses mandatées sur 2009**

En fonctionnement, sous-chapitre 96104 :

Les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 339.992 F dont 0 F de charges de personnel.

En investissement, sous-chapitre 90104 :

Le SCP a disposé de 53.250.000 F en crédits de paiement sur l'AP 64.2008 établi à 140.000.000 F, et consommé 1.672.523 F (crédits mandatés).

###### **Activités et réalisations**

Les activités et réalisations opérées au titre de ce programme ont été essentiellement axées :

- au titre du fonctionnement, sur l'entretien et la maintenance du bâtiment administratif du SCP, sis à Punaauia ;
- au titre de l'investissement, sur la mise en œuvre du programme de réhabilitation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux sis à Tipaerui, sur la parcelle cadastrée commune de Papeete n°HB 14, destiné à accueillir les effectifs et le matériel de la cellule « sons et lumières », ainsi que les personnels en charge de la gestion des places To'ata et Vaiete.  
Toutefois, il convient de noter que cette opération d'investissement n'a pas vocation à être imputée dans le programme « bâtiments du Pays » en raison de la destination essentiellement technique et spécifique de la construction envisagée. Elle devra, par conséquent, être ré-imputée dès que possible dans le programme « équipement et aménagement à vocation collective » qui accueille l'ensemble des activités liées à la gestion de la cellule « sons et lumières » et à l'administration des places To'ata et Vaiete.

##### **1.2 - Programme « Achats de matériels roulant, informatique, de bureau, ... »**

###### **Dépenses mandatées sur 2009**

En investissement, sous-chapitre 90105 :

Le SCP a disposé de 6.580.000 F en crédits de paiement au titre de l'AP 25.2008 et consommé 5.086.231 F (crédits mandatés).

###### **Activités et réalisations**

Les crédits accordés en investissement ont permis l'acquisition d'un scanner professionnel et d'une unité informatique complète destinés à assurer la numérisation de près de 50 000 documents photographiques (diapositives, tirages positifs et négatifs...) issus du fonds iconographique du SCP. Cette opération, démarrée dès le mois d'août 2009, a permis la numérisation de 5.416 diapositives et films négatifs en fin d'année.

#### **2 - MISSION « TRAVAIL ET EMPLOI »**

##### **2.1 - Programme « Formation professionnelle »**

### Dépenses mandatées sur 2009

En fonctionnement, sous-chapitre 96703 :

86.100.885 F mandatés au titre de la subvention d'exploitation du centre des métiers d'art (CMA) pour l'exercice 2009, sur un budget primitif de 114.750.000 F.

Par ailleurs, le CMA a bénéficié d'une subvention de 250.000 F qui a été consacrée à l'acquisition de divers ouvrages de références sur la culture et les arts.

En investissement, sous-chapitre 90703 :

0 F.

### Activités et réalisations

#### **Métiers d'art**

Sur un budget primitif établi à 114.750.000 F, le centre des métiers d'art (CMA) n'aura finalement perçu que 86.100.885 F au titre de l'exercice 2009.

L'effectif des stagiaires d'août 2008 à juin 2009 a été le suivant :

	Août 2008 (rentrée)	Juin 2009 (fin de la formation)	Abondons en cours d'année	Admis en année supérieure	Diplômés du CMA	Diplômés du CFPMAAP GRAVURE
1 <sup>ère</sup> année	15	9	6	9		
2 <sup>ème</sup> année sculpture	6	4	2	4		
2 <sup>ème</sup> année gravure	7	4	3	4		
3 <sup>ème</sup> année sculpture	3	2	1		2	
3 <sup>ème</sup> année gravure	6	5	1		5	5
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>5</b>

Deux nouveaux programmes d'enseignement ont été introduits dès la rentrée 2009 :

- l'atelier « Pahu » axé sur la confection de tambours traditionnels ;
- les cours d'infographie.

Par ailleurs, sur la base de l'expérience positive des premiers « cours de loisirs » proposés aux auditeurs libres (public non stagiaire), le CMA s'est engagé à ouvrir, dans la cadre de la formation continue, de nouveaux modules d'enseignement destinés aux artisans en activité. Il s'agit notamment de cours proposés dans les domaines suivants :

- la sculpture sur bois ornementale et sur bois statuaire ;
- la taille de la pierre ;
- la gravure ornemaniste ;
- le tressage ;
- et le dessin.

D'autre part, afin de faciliter l'entrée dans la vie active des stagiaires diplômés de troisième année, le CMA a également reconduit, à la rentrée 2009, son dispositif d'accompagnement professionnel qui consiste à mettre à disposition de ces élèves sortants, selon la formule « atelier relais » et pendant une année, un atelier parfaitement équipé. Ainsi, 4 élèves stagiaires diplômés en juin 2009 ont pu bénéficier de ce dispositif dont on peut souligner les principaux avantages :

- atelier situé dans un lieu connu du public, favorisant ainsi la promotion de l'ancien élève et de ses réalisations ;
- frais d'installation et d'équipement minimum (17.000 F par mois) ;
- présence et soutien des enseignants du CMA ;
- motivation et créativité stimulées par l'activité même du CMA : contact et échanges avec les élèves stagiaires en formation, confrontation des œuvres ...

Par ailleurs, le CMA a poursuivi son programme d'aménagement et d'équipement en procédant notamment à :

- l'aménagement de la menuiserie et du garage en atelier taille de pierre ;
- la rénovation de la clôture et du portail principal du CMA ;
- l'aménagement du logement du gardien ;
- l'achat de set d'outils à main pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année sculpteur ;
- l'achat de machines de gravure pour la 1<sup>ère</sup> année ;
- l'achat d'ordinateurs pour l'atelier infographie.

Enfin, en marge du programme d'enseignement de l'année, une délégation du CMA, constituée de 6 élèves stagiaires et 3 enseignants, a participé du 11 au 21 juin 2009 à la 19<sup>ème</sup> édition du festival amérindien « présence autochtone », organisé à Montréal (Canada) par l'association « Terres en vue ».

Ce festival qui rassemble habituellement les populations autochtones des continents américains, proposait notamment le **thème** suivant : « Rendez-vous avec la culture ma'ohi de Polynésie française ».

Le bilan de ce déplacement a été particulièrement positif en considération notamment de la couverture médiatique générée en faveur de l'établissement au travers des émissions de radio et de la conférence donnée à l'INRS sur les enseignements du CMA et sur la culture polynésienne.

Par ailleurs, ce déplacement a permis aux élèves stagiaires du CMA d'exposer leurs compétences techniques acquises durant leur formation et surtout, de rencontrer des artistes issus d'autres cultures.

Les élèves stagiaires et enseignants ont ainsi été amenés à produire diverses œuvres réalisées sur nacres et, en particulier, une sculpture monumentale réalisée dans du bois de tilleul, représentant un ti'i tahitien qui a reçu le nom de *Nuna'ahau*, « Peuple de paix », pour commémorer le passage de la délégation polynésienne au Canada.

### **3 - MISSION « PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES »**

#### **3.1 - Programme « Equipement et aménagement à vocation collective »**

##### **Dépenses mandatées sur 2009**

En fonctionnement, sous-chapitre 96305 :

Les dépenses de fonctionnement réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 48.365.643 F dont 0 F de charges de personnel.

En investissement, sous-chapitre 90305 :

2.500.000 F de CP ont été délégués avec 2.482.400 F mandatés.

## **Activités et réalisations**

Les crédits alloués au SCP au titre de ce programme ont été essentiellement consacrés à la mise en œuvre des activités liées à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaiete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières ».

Sur les deux opérations inscrites en investissement, seule celle concernant l'acquisition d'une autolaveuse auto-portée, destinée à assurer le nettoyage des sols carrelés de l'espace Vaiete, a pu être concrétisée dans l'année.

L'autre opération, visée par l'AP 60.2009 de 10.000.000 F et relative à la construction d'un local pour le personnel d'entretien du SCP sur l'espace To'ata, n'a malheureusement pu être mise en œuvre faute de maîtrise de l'assise foncière souhaitée.

Enfin, il convient de souligner la restitution en décembre 2009 du rapport d'audit sur la refonte du service public de la culture événementielle et la problématique connexe de la gestion des espaces publics du front de mer, réalisé par l'inspection générale de l'administration (IGA).

## **4 - MISSION « CULTURE ET PATRIMOINE »**

### **4.1 - Programme « Culture et art contemporain »**

#### **Dépenses mandatées sur 2009**

En fonctionnement, sous-chapitre 96801 :

862.316.171 F dont 191.891.313 F de charges de personnel pour 70 agents en moyenne sur l'année.

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 24.089.300 F dont 23.209.300 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

Les subventions d'exploitation attribuées aux établissements publics au titre de ce programme ont représenté une dépense globale de 646.335.558 F répartis comme suit :

- 249.335.000 F pour le Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF) ;
- 232.000.000 F pour la Maison de la culture – Te fare Tauhiti Nui (TFTN) ;
- 165.000.558 F pour l'EPIC Heiva Nui.

Par ailleurs, des subventions exceptionnelles ont été accordées à l'EPIC Heiva Nui pour l'organisation des manifestations institutionnelles majeures de l'année, telles que la fête de l'autonomie, le Heiva I Tahiti et les festivités liées à la période de Matari'i i ni'a. Ces opérations ont représenté une dépense globale de 66.011.157 F.

En investissement, sous-chapitre 90801 :

48.682.481 F de CP délégués avec 15.605.957 F mandatés.

## **Activités et réalisations**

L'effort de diffusion de la culture et de médiatisation des activités du SCP s'est poursuivi au travers du magazine d'information culturelle « HIROA », commun à l'ensemble des institutions du secteur public culturel du Pays, générant une dépense globale sur l'année de 880.000 F.

Le soutien à l'action culturelle et artistique a été maintenu en 2009, malgré une diminution sensible des crédits correspondants (-53% par rapport à 2008). Ainsi, sur les 71 demandes d'aide financière qui ont été instruites par le SCP, 27 subventions ont été accordées en faveur des associations et organismes de droit privé et public, pour la mise en œuvre de divers projets intéressant les domaines d'intervention suivants :

- le développement culturel et artistique pour 18 subventions attribuées, représentant un montant global de 10.489.300 F ;

- l'organisation du Heiva dans les communes et les îles éloignées pour 6 subventions attribuées, représentant un montant global de 3.100.000 F ;
- l'aide à l'édition et le soutien au livre pour 4 subventions attribuées, représentant un montant global de 3.870.000 F ;
- l'aide spécifique en faveur d'opérations d'intérêt général ou public, telles que :
  - l'organisation du mini festival des arts de Fatu Hiva aux Marquises, en décembre 2009, pour 3.000.000 F ;
  - l'acquisition d'ouvrages destinés à enrichir la collection des bibliothèques et du bibliobus de TFTN, pour 2.500.000 F et du centre de documentation du CMA, pour 250.000 F.

Par ailleurs, trois établissements participent activement à l'exécution de ce programme : le CAPF, TFTN et l'EPIC HEIVA NUI.

En 2009, le CAPF s'est attaché à poursuivre ses activités habituelles en se fixant néanmoins pour objectif :

- d'accroître les ressources propres de l'établissement (droits d'inscription, locations de salles)
- de mettre en place de nouveaux outils informatiques afin d'une part, d'améliorer le suivi des élèves en matière de paiement des droits d'inscriptions et de réduire progressivement le montant des impayés, et d'autre part, de permettre un contrôle plus efficace des plannings de cours des enseignants ;
- et de développer des activités complémentaires hors enseignement (accueil, visites, initiation, sensibilisation) au profit de publics scolaires défavorisés ou ayant des difficultés d'accès au Conservatoire.

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, l'établissement a ainsi accueilli 1785 élèves répartis ainsi :

- 861 dans les formations traditionnelles (48,2 %) ;
- 764 élèves dans les disciplines classiques (42,8 %) ;
- et 160 (9 %) en arts plastiques.

Plus de 85 % des élèves sont inscrits au siège de Tupaerui, l'antenne de Pirae accueillant 159 enfants et celle de Moorea, 97 enfants.

Tous sites confondus, les effectifs ont ainsi enregistré une augmentation totale de 4 % par rapport à l'année 2008, une évolution positive qui reflète essentiellement l'accroissement du nombre d'élèves inscrits en arts plastiques (+60 %). Cette hausse est consécutive au recrutement à la rentrée 2009, d'un enseignant à temps plein dans cette discipline et à l'élargissement des créneaux horaires. Avec respectivement 861 et 764 élèves, les effectifs des deux autres départements, traditionnel et classique, sont restés globalement stables.

Malgré des difficultés de trésorerie apparues au second semestre, l'établissement a pu maintenir son programme d'activités habituel hors enseignement : auditions, galas, Heiva des écoles, concerts, partenariat avec l'association Musique en Polynésie, médiatisation des activités de l'établissement à travers le magazine « HIRO'A » et par tous les supports de communication, dont le site internet de l'établissement, réactivé en 2009.

Grâce notamment aux efforts du personnel enseignant, le CAPF a organisé des activités complémentaires en relation avec le milieu scolaire et le secteur social afin d'élargir l'accès de l'établissement au plus grand nombre, telles que :

- l'accueil de publics scolaires par des enseignants du CAPF, dans le cadre de la découverte et de la sensibilisation aux différentes disciplines,
- l'accueil d'enfants handicapés pris en charge par des associations,
- l'ouverture d'un stage de danse traditionnelle pour les touristes étrangers,
- l'organisation, à la demande de la Direction des enseignements secondaires, d'un stage d'une journée de découverte des arts traditionnels au bénéfice d'enseignants d'EPS (éducation physique et sportive),

- la participation d'enseignants du CAPF à des manifestations extérieures (Haut-commissariat, Tamure marathon, Journée des droits de l'enfant, Journée contre le cancer, etc...).

Malgré une réduction significative de sa subvention d'exploitation allouée pour l'exercice 2009, l'établissement TFTN a poursuivi ses efforts de gestion pour maintenir et développer ses activités au sein des différents domaines d'intervention relevant de ses missions.

Ainsi, dans les trois domaines d'activités qui canalisent habituellement ses actions, les résultats pour l'année 2009 ont été les suivants :

- au titre des activités permanentes :
  - les bibliothèques « enfants » et « adultes » ont enregistré une baisse de 152 adhésions par rapport à 2008 (94 en bibliothèque « enfants » et 58 en bibliothèque « adultes »), retrouvant ainsi globalement leur niveau d'adhésion de 2007 ;
  - le nombre de prêts en discothèque/vidéothèque est également en baisse en raison notamment de départ assez important d'adhérents ;
  - les cours de langue (reo tahiti, reo paumotu, anglais) ont connu une certaine stabilité en terme de fréquentation avec près de 520 inscriptions, malgré l'introduction du mandarin dès la rentrée 2009 ;
  - aux autres cours délivrés en multimédia, arts plastiques, échecs et théâtre, sont venus s'ajouter deux nouvelles disciplines, le tissage traditionnel et la calligraphie chinoise, proposées pendant les vacances de Noël. L'engouement pour les cours d'informatique à destination des *Matahiapo* se confirme toutefois avec 51 inscriptions à la rentrée 2009 contre 29 inscriptions à la rentrée de 2008, année de départ pour ce nouveau cours ;
  - 15 expositions d'arts ont été organisées à la salle Muri Avai pour environ 1000 visiteurs contre 1300 visiteurs pour 14 expositions en 2008. Elles ont néanmoins contribué à faire connaître 7 nouveaux artistes ;
  - la fréquentation du cyber espace a comptabilisé 4.179 passages en 2009 contre 4.843 passages en 2008. Cette unité a toutefois enregistré plus de 90 inscriptions aux cours multimédia, tous niveaux confondus (initiation informatique et internet avec Cybernésie, cours Matahiapo et atelier de vacances pour les enfants) contre 64 en 2008 ;
  - pour sa 2<sup>ème</sup> année d'exploitation, le Bibliobus a effectué 81 sorties de Mahina à Papara et 5 journées d'animations à la Maison de la Culture pendant le salon du livre et à Noël, comptabilisant ainsi 7.767 enfants à son bord contre 7.211 et 103 sorties en 2008 ;
  - co-organisé avec l'association des éditeurs de Tahiti et des Iles, le salon du livre « Lire en Polynésie » aura accueilli au sein des structures de TFTN plus de 7.000 personnes et 2.320 scolaires en 4 jours.
- au titre des spectacles et animations ;
  - organisé par l'AFIFO, association regroupant notamment RFO, l'ICA, TFTN et l'EPIC Heiva Nui, en partenariat avec ces même structures et grâce à des financements du Pays, de l'Etat et du privé, le FIFD (Festival International du Film documentaire Océanien) s'affirme de plus en plus comme un évènement polynésien majeur, mais aussi comme un évènement régional et international important. Avec plus de 20.000 spectateurs, le public polynésien a encore été nombreux à visionner les films documentaires, participer aux ateliers de formation ou tables rondes lors de la 6<sup>ème</sup> édition du FIFD. Les projections dans les îles ont aussi été très bien accueillies (Marquises, Tuamotu et ISLV) ;
  - la 3<sup>ème</sup> édition de « Mono'i Here - la semaine du mono'i » a accueilli 6.785 visiteurs et a surtout permis de valoriser les savoir-faire des fabricants de mono'i traditionnel des Tuamotu, des Australes ou des Marquises, aux coté des industriels ;
  - 10 concerts ont été programmés en 2009 aussi bien au Grand Théâtre qu'au Petit Théâtre ;
  - pour la 7<sup>ème</sup> année, 9 projections cinématamua ont été programmées en 2009, dont 1 édition thématique lors de la semaine du Mono'i, pour une fréquentation globale de près de 3 200 personnes ;

- le théâtre a maintenu son dynamisme, même si on regrette l'absence de pièces de théâtre locales, en français ou en reo ma'ohi.
- au titre de la communication ;
  - poursuite du développement des deux pôles de communication qui contribuent à la promotion des actions de TFTN : la communication événementielle axée sur la promotion des actions mises en oeuvre en production, co-production ou partenariat et la communication institutionnelle qui valorise les missions et attributions de l'établissement. D'autres moyens sont cependant également utilisés, comme le panneau lumineux implanté en bordure de route, le site Internet de l'établissement qui connaît un véritable succès avec un total de 166 932 visiteurs en 2009 et le magazine mensuel d'information culturelle « HIRO'A », distribué gratuitement depuis septembre 2007.

Pour l'année 2009, les activités de l'EPIC Heiva Nui ont été maintenues dans les deux pôles d'intervention suivants :

- l'organisation des événements institutionnels du Pays, tels que :
  - le Heiva i Tahiti qui constitue l'opération culturelle et artistique « phare » du fenua ;
  - « Te tau Matari'i i ni'a » ou le lever des pléiades ;
- la mise en oeuvre d'opérations diverses en production, co-production, partenariat ou prestation de service telles que :
  - le FIFO ;
  - le Tamure Tahiti Marathon ;
  - le 11<sup>ème</sup> congrès scientifique ;
  - la Fête de la Musique ;
  - le salon du Tourisme ;
  - les Etats généraux ;
  - le Village de Noël ;
  - les concerts : Alpha Blondy, Tony Marshall, Ben Jack'son ;
  - les spectacles : Franck DUBOSC, Miss Tahiti, Gala du conservatoire, Upa Nui.

#### 4.2 - Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels »

##### Dépenses mandatées sur 2009

En fonctionnement, sous-chapitre 96802 :

**375.135.915 F** dont 140.279.659 F de charges de personnel pour un effectif global de 30 agents en moyenne sur l'année.

*NB : Il convient d'intégrer au montant des dépenses globales de fonctionnement (ci-dessus surligné en jaune), celles relatives au fonctionnement de l'ICA*

Les dépenses globales de fonctionnement, hors charges de personnel, réalisées par le service de la culture et du patrimoine (SCP) au titre de ce programme ont été de 88.377.982 F dont 62.499.800 F en terme de subventions accordées en faveur des associations et autres organismes de droit privé ou public.

La subvention d'exploitation allouée au Musée de Tahiti et des îles (MTI) a représenté une dépense globale de 146.478.274 F. Cet établissement a, par ailleurs, bénéficié, d'une subvention exceptionnelle de 20.000.000 F pour la mise en oeuvre de l'exposition « Mangareva ».

**Celle allouée à l'institut de la communication audiovisuelle a représenté un montant de ...**

En investissement, sous-chapitre 90802 :

20.408.114 F de CP délégués avec 4.741.780 F mandatés :

### **Activités et réalisations**

Au titre de ce programme, le SCP a procédé en 2009 à l'instruction de 18 dossiers de demandes de subventions présentés par les associations et autres organismes de droit privé ou public. Pour autant, les subventions accordées n'ont concerné que 12 demandes intéressant divers domaines d'intervention tels que :

- la formation : 2 subventions d'un montant global de 2.900.000 F dont celle accordée à l'Université de la Polynésie française pour le D.U. « médiateur culturel » ;
- la valorisation et diffusion du patrimoine : 1 subvention de 20.000.000 F accordée au MTI pour l'exposition « Mangareva » ;
- la valorisation et transmission des savoirs traditionnels : 6 subventions attribuées, représentant un montant global de 4.900.000 F ;
- la valorisation des langues polynésiennes à travers le soutien aux académies tahitienne et marquisienne qui ont respectivement bénéficiées de 22.500.000 F et 12.100.000 F, au titre de leurs budgets de fonctionnement annuel.

Au titre de la protection du patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, les activités du SCP pour l'année 2009 ont été réalisées dans la continuité du plan d'action pour la protection du patrimoine culturel polynésien, initié en 2006, à travers notamment la mise en œuvre des opérations suivantes :

- poursuite des inventaires du patrimoine, tant matériel qu'immatériel, sur les îles du vent et les îles sous le vent ;
- actualisation de la carte archéologique ;
- mise en œuvre des missions d'archéologie préventive dans le cadre des projets d'urbanisation ou de travaux immobiliers ;
- collaboration dans le cadre de l'élaboration des plans d'aménagement ;
- poursuite des travaux de numérisation et de transcription du fonds sonore du service ;
- poursuite des travaux d'inventaire et de sauvegarde du fonds iconographique du service, et mise en œuvre du programme de numérisation à compter du mois d'août 2009 ;
- instruction des demandes d'autorisation de fouilles archéologiques et contrôle des opérations ;

#### Liste des opérations archéologiques autorisées en 2009

Ile	Commune	Site	Responsable	Organisme	Nature de l'opération	Arrêté n°	Dates	Exportation
<b>Iles du Vent</b>								
Tahiti	Teahupoo	Fenua aihere	C. Dauphin	SCP	Prospections		11-18 mars	
<b>Iles sous le Vent</b>								
<b>Iles Marquises</b>								
Ua Huka	Ua Huka	Hane	E. Conte	CIRAP/UPF	fouille programmée	21/MCP du 18/11/08 96/MEE du 26/03/09	01-31 janvier prolongation jusqu'au 28/02	
Ua Huka Eiao	Ua Huka Nuku Hiva	Manihina, Hinitaihava, Hokatu Eiao	G. Molle M. Charleux	UPF Univ. Paris 1	prospections, sondages prospections, sondages	24/MCP du 18/12/08 97/MEE du 26/03/09	01 janv-31 déc 01 avril-31 déc	
<b>Tuamotu</b>								
<b>Gambier</b>								
<b>Australes</b>								

Par ailleurs, le SCP a été amené à collaborer à la mise en œuvre des programmes suivants :



- organisation des manifestations liées à l'entrée dans la période de Matari'i i ni'a : visite guidée des sites de Papeari en rapport avec la légende du premier cocotier, à travers le récit de Hina et de l'anguille de Vaihiria ;
- définition et valorisation des sites culturels majeurs du pays, en collaboration avec les institutions touristiques (ministère du tourisme, service du tourisme et GIE Tahiti Tourisme) et de l'environnement (DIREN) ;
- « RAHUI », programme de recherche conduit sous l'égide du CNRS et du CRIOBE, dont les objectifs sont, d'une part, d'appréhender les modalités de gestion des ressources naturelles terrestres et lagonaires dans un contexte de pluralisme culturel et juridique en Polynésie française, et d'autre part, de proposer des analyses prospectives qui permettent de concilier durabilité de la gestion des ressources et respect des identités culturelles ;
- la mise en œuvre du plan d'action pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du site culturel « Te Po » de Taputapuatea (Raiatea) et du patrimoine culturel des Marquises.

Enfin, le SCP a collaboré aux travaux de l'atelier n°6 des états généraux de la Polynésie française, axé sur le thème de « la promotion de la culture polynésienne » et du « développement culturel et artistique en Polynésie française ».

Le MTI, qui participent également à l'exécution du programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels », a maintenu activement ses actions dans les divers domaines relevant de ses missions. Ainsi, ont été notamment concrétisées en 2009 les opérations suivantes :

- au titre de l'enrichissement des collections : acquisition sur proposition de l'établissement de plusieurs pièces remarquables du patrimoine polynésien par le ministère de la culture, pour un montant global de 3 900 000 F ;
- au titre de la promotion des collections : mise en œuvre des travaux de rédaction et photographiques destinés à alimenter le site internet du Musée de Tahiti et des Iles ;
- au titre de la valorisation et diffusion du patrimoine : mise en œuvre des expositions suivantes :
  - « Les costumes de danse traditionnelle », du 3 février au 29 mars 2009 ;
  - « Le jardin des délices », du 28 avril au 15 mai 2009 ;
  - « Mangareva », du 24 juin au 24 septembre 2009, prestigieuse exposition qui aura accueilli plus de 8 000 visiteurs ;
  - « La Polynésie française sous la bombe », du 24 décembre 2009 au 31 mars 2010.
- au titre de l'activité éditoriale : intervention dans les domaines suivants :
  - les publications, à travers :
    - le Tome III de la collection « Karl Von Den Steinen » ;
    - le cahier du patrimoine n°6 : « Gravures rupestres et archéologie de l'habitat de Hatiheu à Nuku Hiva » de Sidsel Millestrom ;
    - le catalogue « Mangareva, Panthéon de Polynésie », co-produit avec le Musée du Quai Branly à l'occasion de l'ouverture à Paris de l'exposition « Mangareva ».
  - la promotion du catalogue du musée à l'extérieur du pays, dans le cadre des opérations ci-après :
    - le salon du livre de Paris : du 13 au 18 mars 2009
    - la 2<sup>ème</sup> édition du salon du livre de Moorea : du 23 et 24 mai 2009
    - la 7<sup>ème</sup> édition du salon du livre de Papeete « Lire en Polynésie » : du 26 au 29 novembre 2009
- au titre de l'activité documentaire, l'espace documentaire du musée, accessible au public, a été doté de 77 ouvrages (ou périodiques) supplémentaires, dont 42 issus de dons et 35 achetés dans les librairies de la place pour une somme de 100 000 F. Sa fréquentation a été de 43 visiteurs durant l'année.

- au titre de l'animation et de la médiation culturelle : poursuite de diverses opérations :
  - conception du site internet du MTI ;
  - publication du magazine *Hiro'a* ;
  - mise en œuvre de diverses manifestations et médiations, telles que :
    - le Heiva Tu'aro Ma'ohi 2009, qui a eu lieu dans les jardins du Musée les 12 et 14 juillet 2009, à l'initiative de l'association Amuitahiraa Tu'aro Ma'ohi – Fédération des Sports et Jeux Traditionnels ;
    - la journée sur le thème « Le tourisme, consécration de la diversité », organisée le 27 septembre 2009 par l'association Pa'e Pa'e No Te Ora dans le cadre de la journée mondiale du tourisme ;
    - le colloque organisé par l'Association Formation Recherche en Polynésie (AFAREP) sur le thème « La place des morts et des *tupuna* en Polynésie française », le 24 octobre 2009 ;
    - le séminaire international organisé par l'association Te Ao e Reva sur le thème « *E firi tatou* », les 16 et 17 décembre ;

Enfin, le musée a enregistré 25 059 entrées en 2009, soit un chiffre légèrement supérieur à ceux de 2007 (24 975 entrées) et 2008 (24 995 entrées). Le nombre d'entrées à 600 F (soit 9 128) est le meilleur chiffre obtenu depuis 5 ans et le nombre de visiteurs scolaires (soit 7 691) est supérieur à celui enregistré en 2008.

Néanmoins, avec seulement 7 730 touristes en 2009, le musée a enregistré son plus faible nombre d'entrées depuis 2004, année de référence. La perte, qui est d'environ 3 500 visiteurs étrangers (11 225 visiteurs étrangers en 2008), serait essentiellement liée à la très faible fréquentation des croisiéristes, malgré les efforts de promotion engagés via le G.I.E. Tahiti tourisme.

Toutefois, on peut noter que les taux de fréquentation ont été les plus importants au moment des expositions temporaires : « Jardin des délices » en mars/avril 2009 et surtout « Mangareva » de juin à septembre 2009.

*A INSERER : Rapport d'activités de l'ICA*

*Données non restituées au SCP mais transmises à l'IGA via la Vice-Présidence.*

## **ETAT DES SERVICES**

Depuis que ses attributions ont été élargies en 2006 à l'entretien et à l'administration des places To'ata et Vaïete, ainsi qu'à la gestion de la cellule « sons et lumières », le service de la culture et du patrimoine (SCP) est accaparé par des tâches de gestion administrative et financière qui l'éloignent de sa mission initiale, celle consistant notamment à élaborer des propositions de politiques publiques en matière de développement culturel et de protection du patrimoine, à coordonner leur mise en œuvre et à évaluer leur pertinence.

Cette problématique est restée entièrement posée au terme de l'exercice 2009.

Toutefois, le rapport d'audit sur la refonte du service public de la culture événementielle et la problématique connexe de la gestion des espaces publics du front de mer, réalisé par l'inspection générale de l'administration (IGA) et restitué en décembre 2009, propose de nouvelles pistes de refonte du secteur d'intervention concerné, impliquant le SCP, TFTN et l'EPIC Heiva Nui. Celles-ci sont notamment basées sur :

- la redéfinition du périmètre d'intervention du service public de la culture événementielle ;
- la nécessité de mutualiser les moyens disponibles des structures intervenant dans ce domaine ;

- le recentrage des activités sur le cœur de métier et les missions premières de chaque intervenant ;
- la prise en compte du secteur privé ;
- une vision et une gestion de la zone du front de mer dans sa globalité.

La concertation qui sera menée à cet égard devra cependant tenir compte également des orientations issues du travail en cours concernant les projets ci-après :

- le pôle culturel de Vaiami qui devra, par ailleurs, être reconsidéré dans le cadre du projet de réalisation du centre culturel polynésien, acté en conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009, sur la base des propositions émises dans le cadre des états généraux de la Polynésie française ;
- le centre des **congrès**.